

1. *Débitrice:* **CCP CENTRE CONSTRUCTION PULLY SARL**, Av. de Lavaux 77, **1009 PULLY**
2. *Remarques:* LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE
sursis concordataire 293 LP
A vous tiers intéressés.
Le président du tribunal de l'arrondissement de Lausanne statuera en son audience du mardi 7 novembre 2006 à 09:30 heures,
à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal d'arrondissement, sur la reprise de cause de la procédure concordataire CCP CENTRE CONSTRUCTION PULLY SARL, Jean-Cl. BEARD, assoc.-gérant Lavaux 77, 1009 Pully (prolongation du sursis). Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.

Tribunal de l'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne

(00194045)